

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 496

Artikel: La Conférence de Zurich de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes : (suite de la 1re page)

Autor: E.Gd. / Vuilliomenet, Jeanne / Chenevard-De Morsier, V.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262614>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rence, ou de présider une séance dans une localité éloignée, trouver au détriment de son repos le moyen de concilier sa tâche de propagandiste et son exactitude de professeur en prenant vers quatre heures du matin le premier train à Bulle ou à Château d'Oex, afin d'être à son poste à l'Ecole Vinet quand sonnerait à huit heures la cloche d'entrée! Et les Cours de Vacances de l'Association suisse pour le Suffrage, que n'a-t-elle pas fait pour eux aussi? Si ces semaines maintenant traditionnelles de propagande ont pu prendre si profondément racine dans notre vie suffragiste suisse, c'est certes bien à Lucy Dutoit que nous le devons, à son intérêt, à sa persévérance, à ses préoccupations d'organisatrice, comme aussi à son don de sympathie, à son accueil maternel, peut-on dire sans exagération, à toutes celles qui arrivaient pour la première fois un peu dépayées dans ce milieu nouveau, dont elle avait su créer l'atmosphère, et pour lesquelles l'annonce de son décès aura semé le chagrin et le deuil dans tant de nos cantons suisses.

Comment elle pu, durant tant d'années, mener de front ces activités multiples, être à la fois pour ses élèves le professeur qui savait toujours renouveler son enseignement; pour ses collègues de l'Ecole Vinet, la collaboratrice à l'expérience et au jugement de laquelle on faisait de plus en plus appel; pour nous féministes une conférencière, une présidente, une organisatrice, qui s'intéressait à tout ce qui touchait dans tous les domaines au sort de la femme, qui multipliait les démarches, allait encourager par ses visites toutes celles qui faisaient appel à elle, entretenait sans jamais avoir eu le concours d'une secrétaire, une énorme correspondance; comment en outre, elle trouvait le temps de porter un intérêt actif à d'autres groupements, de

défendre des idées dans d'autres domaines, de siéger dans des Comités tels ceux de l'Association pour la S. d. N., de la Société Coopérative, de la Femme et de la Démocratie, de l'Association des professeurs de l'enseignement libre; comment enfin, elle fut pour les membres de sa famille au près et au loin, pour ses amis, jeunes et vieux, qu'ils fussent ses contemporains ou presque ses enfants d'adoption, toujours attentive, dévouée, manifestant par mille détails touchants une affection qui s'exprimait en actes autant qu'en paroles?... On l'expliquera peut-être en disant qu'elle s'est brisée à la tâche, et que c'est pour cette raison qu'elle nous a quittées à soixante-huit ans déjà. Peut-être. Mais ne faut-il pas penser aussi que toute cette activité fut sa grande joie, le rayonnement de son existence, et que nul repos, nulles vacances, ne valaient pour elle les heures passées à travailler pour notre Cause? Durant la longue maladie qui fut l'épreuve angoissante de cette dernière année, toutes celles d'entre nous qui ont eu encore le privilège de la voir en des moments où la fatigue ne l'accablait pas, étaient frappées de la place que tenaient toujours dans ses préoccupations nos affaires féministes. Le 28 janvier dernier, alors qu'à plusieurs reprises on avait déjà cru la fin toute proche, je montais encore vers elle. Or, elle m'accueillait sans un mot sur elle-même, sur ses misères, ses souffrances, ces menus faits de la vie journalière qui, d'habitude, préoccupent seuls la plupart des malades; mais uniquement, elle me questionna sur le *Mouvement*, sur la séance de propagande que nous préparions pour notre journal, sur les difficultés financières de celui-ci. « Et à Genève, que faites-vous au Suffrage? » me dit-elle encore. Et quand je lui racontais que nous nous apprêtions à lancer une initiative constitution-

nelle, sa réponse jaillit, nette et précise, vibrante d'encouragement: « Que c'est intéressant!... »

Tout ceci, nous aurions voulu le dire le jour de ses obsèques, rendre ainsi hommage à sa mémoire par la voix de l'une de nous, et nous inclinier en masse devant son cercueil. La coïncidence de dates avec la Conférence de Zurich, l'obligation de satisfaire aux responsabilités assumées et de remplir les charges acceptées nous a privées de cette douceur. Mais nous savions toutes que, comme l'a si bien dit le Dr. Muret, parlant au nom des mouvements suffragistes suisse et vaudois, la femme de conscience et de devoir qu'elle a toujours été nous eût formellement interdit d'abandonner ces postes de confiance, même pour avoir le privilège de lui exprimer une dernière fois notre chagrin et notre reconnaissance.

C'est au cimetière de Pully qu'on l'a conduite, dont la terrasse encadrée de prairies domine le lac. Une avenue de cyprès descend en ligne droite vers l'eau bleue. L'autre jour, le grand soleil de mars baignait de tout son éclat le paysage harmonieux des montagnes blanches, du lac miroitant, des lointains vaporeux. Et l'atmosphère de ce premier printemps était si douce, si calme et si recueillie, qu'involontairement une parole nous est montée aux lèvres en songeant à celle que recourraient tous ces buissons de fleurs amoncelées par des mains amies: *Ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent.*

E. G.D.

et les engage à soutenir le combat jusqu'à la victoire.

Mentionnons encore, dans l'après-midi du dimanche, après la séance de clôture de la Conférence, une réunion privée qui, rassemblant le Comité de l'Alliance Internationale, celui de l'Association suisse pour le Suffrage, et les présidentes de nos Sections cantonales et locales, avait pour but d'étudier en commun ce que peut faire l'Alliance internationale pour faciliter l'action suffragiste des femmes suisses.

Il faut avouer ici avec regret que les présidentes des groupes de notre pays employèrent un temps précieux à faire l'historique de leur formation et de leur activité, au lieu de s'en tenir à la question posée! Cependant, en dépit de ces paroles superflues, on détermina que nos présidentes suisses apprécieraient d'abord à sa juste valeur le fait que le Comité international est formé de femmes d'une grande intelligence, d'un énergie dévouement à la cause, et de beaucoup de charme, s'imposant par là au respect universel.

Puis, à côté de cet appui moral, à mon sens le plus important, il a été demandé l'aide de l'Alliance sous forme d'envoi de conférencières, même pour de petits auditoires; puis l'envoi aux agences de presse suisses d'un résumé des succès féministes en divers pays, communications qui impressionneraient peut-être davantage les journaux que si elles provenaient de suffragistes du terroir. On pense aussi qu'il pourrait être déposé dans les légations et les consulats suisses à l'étranger une documentation sur l'état actuel du féminisme. Enfin, l'Alliance pourrait aussi user de son influence pour obtenir que certains pays envoient à Berne une ambassadrice au lieu d'un ambassadeur.

Le lunch suffragiste du dimanche, enfin, fut un grand succès. D'affluence, d'abord, car on ne put accueillir dans l'immense salle à manger de l'hôtel Eden-au-Lac, tant elle était bondée, toutes les personnes qui désiraient participer au double régal du repas et des discours. Il y eut ainsi les privilèges qui se régalaient, et les infortunés massés dans les coins et qui les regardaient. Sonna enfin l'heure où les invités masculins prononcèrent de copieux discours, généralement d'une excessive prudence, auxquels des suf-

aux boulangers le paiement de leur marchandise.)

Pour le lait:

1. Maintien du prix général à 31 centimes aux conditions suivantes:
 - a) meilleure répartition de la distribution par quartiers.
 - b) paiement comptant exigé, et rabais de 3 à 5 % prévu pour les achats de 10 à 20 litres payés au moyen de timbres spéciaux.
 - c) simplification du commerce du lait par les petits détaillants.
2. Diminution du prix de 2 centimes pour le lait pris au magasin.
3. Diminution du prix du lait au moyen de timbres spéciaux pour les chômeurs, les familles nombreuses, etc.
4. Plus forte différence de prix suivant le lieu de consommation.
5. Plus de souplesse dans la répartition et la distribution du lait.
6. Plus grande consommation de lait en été (lait froid, yoghourt, etc.).
7. Diminution éventuelle du prix du lait, en bouteilles.

D'autres mesures sont encore prévues concernant le fromage et le beurre.

A la suite d'exposés faits sur ces différents points par des oratrices représentant les milieux paysans, ouvriers, les ménagères, les économistes, etc., une résolution fut votée à l'unanimité, demandant aux autorités de maintenir les denrées de première nécessité à un prix abordable pour les familles à gages modestes, et manifestant le désir des femmes de collaborer aux études et mesures qui pourraient être envisagées pour faire baisser les prix.

A GENEVE

Si, à cet égard, l'on est moins avancé dans cette ville que sur les bords de la Limmat, un mouvement d'entente s'est pourtant manifesté entre sept Sociétés féminines de tendances très diverses, qui ont décidé une étude en commun des mêmes questions et de l'adaptation aux circonstances locales des propositions formulées à Zurich pour la diminution du prix du pain et du lait. Deux sous-Commissions ont été constituées pour cette étude; et d'autre part la présence momentanée de M^{lle} Fierz à Genève a permis d'obtenir de nombreux renseignements utiles sur les expériences déjà faites et les méthodes de travail employées. Des démarches sont en cours pour engager d'autres Sociétés féminines à se joindre à ce premier noyau, et il y a tout lieu d'espérer que ces études aboutiront aussi promptement à un résultat pratique et concret qu'à Zurich.

En outre, et comme la *Mouvement* l'a déjà annoncé, l'Association pour le Suffrage a consacré sa séance mensuelle du 1^{er} mars à la question actuelle entre toutes du prix du lait. M^{lle} S. Renaud, licenciée en sciences sociales, a exposé le point de vue des consommateurs, et M. Maire directeur des Laiteries réunies celui des producteurs de lait, répondant avec une inlassable complaisance à toutes les questions qui lui ont été posées par un auditoire incroyablement nombreux, et heureux de profiter de cette occasion précieuse de se renseigner sur une question d'intérêt direct pour chacun.

A LAUSANNE

Là aussi, c'est l'Association pour le Suffrage qui avait pris l'initiative d'inscrire à son ordre du jour une causerie sur le renchérissement de la vie, et là aussi un nombreux public est venu pour entendre M^{lle} B. Pellichet, secrétaire de la Chambre de Commerce vaudoise. D'après le compte rendu que nous avons reçu de cette séance, il semble que c'est une autre note que l'on y a touchée, en considérant la hausse des prix, qu'elle soit la conséquence de la dévaluation ou de la hausse sur les marchés étrangers, comme un signe favorable qui annonce le retour de la prospérité. Cette hausse, d'après M^{lle} Pellichet serait d'ailleurs évaluée de façon exagérée, et ne dépasserait pas le 5 % en ce qui concerne de petits budgets d'employés, d'ouvriers ou de chauffeurs: par ex. 1 % pour le combustible, 2 % pour l'habillement, mais 8 à 10 % pour les denrées alimentaires.

Selon l'oratrice — et il est intéressant de relever la conception qui se fait jour, totalement différente ici de celle qui a prévalu à Zurich et à Genève — le remède serait avant tout à chercher dans une diminution de notre aisance, de nos plaisirs et distractions, une suppression des dépenses superflues, etc. Pour certains, c'est possible. Mais alors que peut ce remède pour des ménages à petits salaires, à famille nombreuse, devant un renchérissement de 8 à 10 % des denrées alimentaires? et un système économique qui les ignore si délibérément est-il vraiment à recommander?

M. F.

N. L. L. K. — Nous avons reçu sur ce sujet encore une intéressante communication du Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, dont nous sommes obligées, faute de place, de renvoyer la publication à notre prochain numéro.

La Conférence de Zurich de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes

(Suite de la 1^{re} page.)

II. Le Suffrage féminin

Ce sujet: *Les meilleurs moyens pour obtenir le vote des femmes* fut vraiment traité d'excellente façon. Des déléguées des pays affranchis nous exposèrent par quels moyens leurs concitoyennes ont obtenu le droit de vote et les bons résultats de leur activité sociale et politique. Il est à remarquer que, dans bien des pays, les circonstances pesèrent autant, ou plus, dans la balance que l'effort féminin lui-même. M^{me} Spiller parla au nom de la Grande-Bretagne et Mrs. Vakil évoqua la lutte des femmes hindoues; M^{me} Piepers nous renseigna sur les victoires obtenues par les Hollandaises, et M^{me} Szelagowska sur celles des Polonaises. M^{me} le sénateur Plaminkova déborda d'éloquence pour célébrer les femmes tchèques, et, plus posément, Mrs. Potter nous exposa l'action intéressante de la citoyenne des Etats-Unis.

Fait intéressant: entre le jour où s'imprima le programme de la Conférence et le samedi qui

nous occupa, les femmes bulgares mères de famille obtinrent le vote en manière municipale, et leur représentante, M^{me} Ivanova, abandonnant les femmes non affranchies à leur malheureux sort, grimpa allègrement l'échelon qui la rapproche des femmes à suffrage universel!

Après les coups de clairon triomphants, voici les plaintes en mineur: Miss Heneker nous parla de la province de Québec, la seule des neuf provinces du Canada où les femmes ne votent pas, parce que régies par des lois d'inspiration française. Assez étrangement, ces mêmes Canadiennes non affranchies possédaient aux environs du XVIII^e siècle des droits qui étaient refusés aux autres provinces. Maître Maria Verone, avec l'éloquence qui l'a rendue célèbre, déplore le sort de la Française qui sera bien, dit-elle, la dernière à obtenir le suffrage, — à moins que ce ne soit la Suissesse! Elle exhorta l'entêtement des sénateurs à refuser tout droit aux femmes de France: en totalisant l'âge de ces messieurs, on atteint très bien aux trois mille ans! Le salut, Maître Verone le voit dans l'union des Françaises, qui arriveront ainsi à se faire craindre... Si le gouvernement accorde le vote aux musulmans d'Algérie, comme il en est question, et continue à en priver les femmes, celles-ci agiront, conclut l'oratrice.

M^{lle} Emilie Gourd présente, avec l'autorité qu'on lui connaît, la situation actuelle de la femme suisse, qu'a contre elle, de par l'état très avancé de la démocratie dans son pays, l'obligation du referendum. Pays où le pouvoir fédéral et les pouvoirs cantonaux se renvoient la balle dès que se formulent les revendications des féministes, où l'on parle quatre langues, où s'affrontent quatre mentalités, où toute action commune est difficile du fait de la non-centralisation, où l'homme de la rue est presque inaccessible, et cependant prononce le verdict définitif. Pour ne pas laisser son auditoire sous la désolante conviction du triste sort de la femme suisse, l'oratrice annonce que Genève reprend la lutte avec une ardeur que n'ont pas abattue les échecs de précédentes votations populaires.

C'est M^{me} Vodvarka-Koskonda qui fait entendre la dernière note mélancolique en parlant de son pays, la Yougoslavie; puis l'assemblée entend encore un intéressant discours de M^{lle} Clara Campoamor, ancienne députée espagnole, qui obtint pour les femmes le droit de vote à l'avènement du régime républicain. Elle dit sa conviction que les femmes privées encore de leurs droits ne les obtiendront que si elles entrent dans les partis politiques.

La résolution présentée au vote final, lors de la séance du dimanche après-midi, fut adoptée à l'unanimité. En voici le texte:

La Conférence, après avoir entendu des représentantes des pays affranchis faire l'exposé des luttes qu'elles ont dû soutenir pour faire reconnaître l'égalité politique des sexes, et indiquer les résultats obtenus dans les domaines juridique, économique et social,

demande aux femmes non affranchies d'employer parmi les méthodes qui ont réussi ailleurs, ceux des moyens énergiques susceptibles de s'adapter à leurs pays respectifs,

Toujours le droit au travail de la femme

Contre le « cumul »

Et tout d'abord, nous voudrions protester énergiquement contre ce terme si généralement et si fausement employé dans la phraseologie antiféministe suisse pour porter atteinte au travail de la femme. Car, en bon français, il y a un cumul quand la même personne jouit simultanément de plusieurs emplois et de plusieurs traitements, et non pas quand il s'agit de deux personnes, le mari et la femme, qui, s'ils touchent forcément deux salaires et traitements, accomplissent aussi deux formes de travaux. Nos voisins de France ont eu garde de ne pas tomber dans cette erreur considérable quand ils ont promulgué dernièrement des décrets contre le cumul, celui-ci ne portant que sur l'activité, et par conséquent la rémunération d'une seule personne, et la situation de la femme mariée n'étant nulle part touchée. Contestera-t-on que l'on sache mieux le français outre-Jura qu'en Romandie?

Ceci dit, nous savons fort bien que le mot ne fait pas seul la chanson, et que si l'on n'avait pas fausement employé ce terme de cumul, on aurait trouvé un autre qualificatif pour empêcher la femme mariée de travailler contre salaire. Il n'est que de feuilleter la collection de notre journal pour réaliser les attaques toujours plus nombreuses portées contre son activité rémunérée dans tous nos cantons les uns après les autres. Aujourd'hui, c'est de nouveau le tour de Genève.

Nos lecteurs se souviennent sans doute d'une initiative populaire lancée sous l'égide d'un groupement politique pour interdire le mariage de deux fonctionnaires ou d'un fonctionnaire avec une autre salariée, et inversement, ceci sous une forme absurde, et en mesurant au kilomètre les capacités des institutrices mariées notamment, qui étaient autorisées à conserver leur poste même mariées, passées certaines limites de communes... Cette initiative que nous avons analysée en son temps, et contre laquelle le Conseil d'Etat précédait avait pris position par la voix du chef du Département de l'Instruction publique, M. Paul Lachenal, a maintenant recueilli le chiffre légal de signatures... masculines, cela va de soi, et devra par conséquent être soumise à la votation populaire. Mais les dispositions qu'elle contient sont si baroques et si inapplicables que, si, par malheur, elle était acceptée par un corps électoral incompréhensif, une situation à peu près impossible serait créée de ce fait. (Par parenthèse, ce sont, hélas! des faits de ce genre qui semblent donner raison aux adversaires de la démocratie...)

fragistes répondirent par des vérités gracieusement dites.

Nous eûmes ainsi le très grand plaisir d'entendre notre ancien collègue du Comité Central suisse, M. le Conseiller d'Etat Briner, qui nous dit, entre excellentes choses, que la démocratie conduit au suffrage féminin et l'implicite; reprenant et complétant le « slogan » d'Emilie Gourd, il s'écria: *Non seulement l'idée marche, mais elle grimpe!* Acceptons-en l'augure. — MM. Rychner, conseiller municipal, Rohn, président du Polytechnicum, Eugster, procureur général, nous exhortèrent à la patience, nous remercièrent pour tout ce que les hommes ont appris durant ces séances, rendirent justice au charme, à la conviction, à l'éloquence des oratrices, et firent remarquer que, si les femmes ont le courage de convainquer les hommes à leurs assemblées, par contre, les hommes ont peur de la présence féminine. Si M. Rohn comprend bien la déception que nous apporte le retard du Peuple Souverain à nous accorder le suffrage, il estime que chaque peuple dépendant de sa topographie, la configuration de notre pays donne à ses habitants mâles un sentiment démocratique, certes, mais plutôt conservateur. Tous les orateurs semblent être bien certains que le succès couronnera finalement le triomphe de la femme non encore en possession de ses droits, pour le plus grand bien de la démocratie, de la paix et de la famille. « Il faut semer beaucoup pour récolter peu », a-t-il été dit de tous les Congrès internationaux. Espérons avec les orateurs de la Conférence de Zurich que la collaboration de l'homme et de la femme assurera le triomphe de l'idéal féministe.

Alternant avec les voix masculines, des voix féminines se font entendre. Mme Plaminikova pense que le suffrage des femmes conduira à la paix du monde. Comme elle l'a fait observer autrefois au ministre Briand, tant que la femme n'a pas le bulletin de vote en main, elle ne s'intéresse pas à la paix comme elle le devrait. Mme Malaterre demande aux hommes présents s'ils croient réellement pouvoir sauver la démocratie et faire reculer la guerre sans l'aide des femmes. De tous ses vœux, l'oratrice appelle la formation de la grande Internationale des femmes et des mères pour assurer la paix. Les Françaises se consolent, nous dit-elle, d'entendre les Anglai-

C'est pour parer à ce danger que le nouveau Conseil d'Etat a mis sur pied un contre-projet qui devra être soumis aux électeurs en même temps que le premier. Il l'a fait très habilement, en éliminant du champ de l'application de la loi tous les fonctionnaires masculins, puis les fonctionnaires des deux sexes déjà en charge, ce qui pose la bataille uniquement sur le terrain du principe, et qui, en dépit des déclarations très nettes de groupements de fonctionnaires, dont nous pouvons être extrêmement reconnaissants, diminue forcément la résistance. Or, au point de vue du principe du droit de la femme au travail, ce contre-projet ne vaut pas mieux que l'autre. Qu'on en juge d'après l'article premier:

Toute femme qui est au service de l'Etat dans l'administration ou dans l'enseignement, ne peut plus exercer ses fonctions lors de son mariage avec un fonctionnaire ou un employé cantonal fédéral, ou municipal, ou d'une institution de droit public contrôlée par l'Etat ou la Ville.

Il est vrai qu'ensuite sont prévues des exceptions concernant, en cas de veuvage et de divorce, la réintégration d'une fonctionnaire, ainsi « démissionnée », à condition qu'elle ait moins de 40 ans, qu'il y ait des postes disponibles, et qu'elle fasse un stage au cours duquel elle pourra prouver ses aptitudes pédagogiques... Mesdemoiselles, regardez-y à deux fois avant de vous marier, et empêchez votre mari de mourir! car, vu toutes ces restrictions, votre réintégration, lorsque vous resterez seules pour gagner votre pain et sans doute celui de vos enfants à élever, paraît devoir être des moins probables. Une autre exception prévue montre une fois de plus là où le bât gêne ces messieurs, puisqu'elle concerne les communes rurales, où il est forcément plus difficile de maintenir un corps enseignant stable, et que là où l'on a besoin des femmes, leur travail rémunéré, insupportable ailleurs, est alors bon à utiliser!

Plusieurs organisations féminines genevoises viennent de décider de protester, platoniquement, hélas! contre ce projet, tant pour l'atteinte qu'il porte au droit au travail de la femme que pour l'infériorisation qu'il va forcément impliquer de la vocation d'institutrice, puisque celle-ci, devenant uniquement temporaire, risque de voir baisser le niveau professionnel de celles qui s'y consacreront. Ceci au point que nous nous demandons si la tactique de ceux qui préfèrent ce contre-projet au projet original est heureuse, et s'il ne vaudrait pas mieux laisser ces messieurs se débrouiller dans la gabegie qu'ils auraient proposée et votée?...

J. GUEYBAUD.



Chloé Mouvement Féministe

Miss D. HENKER

organisatrice de la Conférence Internationale de Zurich.

ses et autres femmes affranchies relater leurs succès, parce qu'elles partagent leur solitude, leur mise à l'écart avec les Suissesses. En avant, conclut-elle, femmes de Suisse, pour arriver au but!

JEANNE VUILLIOMENET.

III. La Paix

Des trois sujets portés à l'ordre du jour de cette Conférence, celui intitulé: *Une politique pratique de paix* fut traité dès le samedi 27 février au matin. La discussion a lieu par groupes (Round Table Discussions) de 20 à 25 personnes. Les questions qui provoquent un échange de vues sont les suivantes:

Groupe a), sous la présidence de Mrs. Quincy Wright (Etats-Unis): *Des obligations résultant des traités peuvent-elles être considérées comme inévitables, sans qu'une organisation effective de la paix soit établie?*

Groupe b), sous la présidence de M^{lle} Grütter (Suisse): *Comment les bénéfices de la manufacture et du trafic des armes peuvent-ils être éliminés?*

Groupe c), sous la présidence de M^{lle} Bakker van Bosse (Hollande): *Comment peut-on réaliser l'organisation de la sécurité collective et de l'assistance mutuelle?*

Groupe d), sous la présidence de Mrs. Corbett Ashby (Angleterre): *Devons-nous favoriser la reprise des travaux de la Conférence du Désarmement pour arriver à une convention limitée?*

Groupe e), sous la présidence de M^{lle} Malaterre-Sellier: *De quelles manières peut-on prendre des mesures effectives dans le cadre de la S. d. N. pour remédier aux conditions internationales qui pourraient mener à la guerre?*

Les conclusions de tous ces groupes, qui discutèrent séparément, furent ensuite résumées en séance plénière et donnèrent lieu à une résolution présentée à la séance de clôture (résolution que nous citons plus loin).

Voici les principales idées émises par les participants du groupe e) dont nous fimes partie:

M^{lle} Malaterre-Sellier fait une très brève introduction, mentionnant les causes économiques (matières premières, surpopulation, colonisation) et les causes politiques des guerres (régimes divers des pays, idéologies adverses). La S. d. N. rencontre d'énormes difficultés dont « l'homme de la rue » ne se doute pas toujours, car il attend de l'institution de Genève qu'elle fasse cesser la guerre. Ne faut-il pas chercher un terrain d'entente, trouver les points sur lesquels les régimes autoritaires et démocratiques puissent se rencontrer? N'est-ce pas le moment d'intensifier l'action humanitaire et sociale de la S. d. N., puisque son activité politique est momentanément ralentie? L'Espagne offre, hélas! un champ de travail immédiat.

Ce point de vue est approuvé par beaucoup d'oratrices; quelques-unes trouvent que l'on ne rappelle pas assez que la S. d. N. a empêché des guerres, comme le conflit qui aurait pu éclater entre l'Italie et la Grèce, en 1923, à propos de Corfou.

D'autres insistent sur la question des sanctions d'ordres divers. Les femmes, en général, répugnent à l'idée des sanctions militaires, car la violence est contraire à l'esprit de la S. d. N. La présidente mentionne ce fait symptomatique: Mrs. Corbett Ashby, comme Lord Robert Cecil, se sont, bien contre leur gré et après les avoir combattues, ralliés aux sanctions militaires, tout en maintenant au premier plan les sanctions morales et économiques.

Quelques participantes font remarquer qu'il ne suffit pas que le Pacte de la S. d. N. prévienne des sanctions, mais qu'il importe que ces sanctions soient appliquées; or pour cela il faut que chaque nation comprenne que l'intérêt national doit se subordonner à la justice internationale.

La dévaluation de notre franc et l'évolution des prix à Genève

N. D. L. R. — Nous trouvons dans Union, le bulletin des fonctionnaires internationaux à Genève, l'article ci-après, que nos lectrices nous sauront certainement gré de mettre sous leurs yeux, puisque la question du renchérissement de la vie est, comme nous le disons d'autre part, à l'ordre du jour de nos Associations féminines dans divers cantons. Nous pensons donc contribuer à l'orientation qui doit précéder nécessairement toute action raisonnée, en publiant les considérations et constatations suivantes, scientifiquement établies, et par conséquent d'autant plus utiles.

L'aperçu ci-après de l'évolution des prix sur le marché genevois depuis la dévaluation du franc repose en majeure partie sur des renseignements obtenus du service cantonal de contrôle des prix. Comme toujours, un fait économique agit dans un ensemble, ses conséquences se prolongent, amplifient ou contraignent les tendances antérieures de l'évolution économique. C'est surtout sur des cas particuliers, plus sensibles que d'autres ou plus directement sous la dépendance du fait en question, que ces conséquences peuvent être déterminées. La dévaluation du franc suisse s'est produite à un moment où sur le marché mondial les prix s'orientaient vers la hausse. Pour le consommateur suisse, elle a amplifié cette tendance. Mais elle a accompagné d'autres dévaluations monétaires: les dévaluations française, italienne, néerlandaise, tchèque, et cette coïncidence a agi en sens opposé. L'accélération des achats, la spéculation, la concurrence des vendeurs, les remises consenties par les fournisseurs étrangers, etc., tous ces facteurs ont agi et agissent encore dans des sens différents.

Les prix de détail sont actuellement le reflet imparfait du choc de ces influences diverses. Il est prévisible que nous nous trouvons actuellement au début d'une période de hausse assez longue et très sensible. Les quelques constatations qui suivent n'ont donc qu'un caractère temporaire; elles valent surtout en tant qu'indice.

Le tableau ci-après a été établi d'après des données recueillies dans l'annuaire statistique suisse de 1935, les tableaux établis par le service fédéral de contrôle des prix, et les mercures hebdomadaires du service des halles et marchés de la ville de Genève, données complétées par des observations personnelles. On a limité ce tableau à un certain nombre de denrées alimentaires, aux combustibles et au savon, qui occupent une place à part dans l'indice suisse du coût de la vie. On a pensé que quelques explications vaudraient mieux qu'une trop longue énumération.

Cela dit, on peut ajouter quelques considérations qui, mieux que les chiffres, jetteront un peu de lumière sur l'orientation future du marché genevois.

On sait que les prix des produits laitiers sont depuis longtemps l'objet d'une réglementation fédérale. Cela explique leur fixité. Or, sur demande des producteurs, ils viennent d'être augmentés — 1 centime par litre de lait, 30 centimes par kilogramme de beurre, 30 centimes par kilogramme de fromage. Ce n'est là qu'un début; le consommateur suisse peut s'attendre à une deuxième hausse d'au moins 10 % dans le courant de l'année.

L'opinion publique doit être mieux éclairée sur la nécessité de la S. d. N., mieux informée sur ses moyens d'action. Il faut intensifier la propagande auprès du public, rendre la S. d. N. populaire. Le journal de la S. d. N. doit être plus répandu. L'organisme international doit être davantage en contact avec le peuple. On peut envisager une sorte de Conseil consultatif à côté de la S. d. N. où, par exemple, des représentants des Eglises, des syndicats et des associations féminines, siègeraient. La S. d. N. elle-même doit se démocratiser. Le travail éducatif pour la paix en sera facilité. Ce travail, travail d'éducation et de propagande, est très difficile dans les dictatures, aussi, à plusieurs reprises, les oratrices insistent sur ce que la disparition de la démocratie constituerait un véritable danger pour la paix.

Les points suivants sont soulevés en séance plénière: Le danger des pactes en dehors de la S. d. N.; la lutte nécessaire contre les profiteurs de guerre; le réarmement présenté à tort comme un remède effectif au chômage; la question de l'universalité de la S. d. N. en rapport avec la sécurité collective et l'assistance mutuelle; l'opportunité de convoquer maintenant une Conférence du Désarmement qui puisse aboutir à des résultats pratiques; la nécessité, si cette Conférence se réunit, de prendre des mesures efficaces contre la fabrication privée des armes et des munitions; la possibilité de faire voter les peuples sur la question des armements.

Au « *lunch de la Paix* » qui suit, les discours

Le groupe « viande de boucherie » marque des fluctuations diverses de prix. Les causes sont multiples, et, dans bien des cas, vagues. Il semble que pour l'instant une hausse ne soit pas à craindre.

Le blé et ses produits font l'objet d'une stricte réglementation fédérale, fort compliquée du reste. L'augmentation du prix du blé sur le marché mondial ne tardera pas à faire sentir tous ses effets en Suisse. Ici encore, nous ne sommes qu'au début d'une période de hausse importante. Pour l'instant, les hygiénistes me pardonneront, le pain complet a subi une baisse de qualité et une hausse de prix (non visible sur le tableau) de 5 cts. Sur les autres produits boulangers, la farine les macarons, etc., la hausse est de 15 à 20 %.

Les prix des légumes et des fruits n'ont pas subi jusqu'ici de hausses sensibles, sauf sur les produits d'importation et ici encore l'évolution des prix n'est pas nette. En ce domaine, les effets de la dévaluation seront plus lents à se manifester. Soyons assurés qu'ils se manifesteront tout de même et pleinement.

La volaille, les poissons, tous ces produits donnent lieu aux mêmes remarques. Du reste, les prix oscillent constamment, au gré de l'offre, toujours variable.

Les prix des combustibles, eux, sont en hausse très marquée, conséquence à la fois des dévaluations monétaires et des nouvelles lois sociales. Ici encore nous sommes au début d'un mouvement de prix dont il serait téméraire de vouloir déjà prévoir l'aboutissement.

Si maintenant on veut bien considérer que des hausses importantes de prix ne vont pas tarder à se manifester dans les branches suivantes: vêtement, chaussure, bâtiment, ainsi que dans la plupart des branches de la production qui touchent moins directement à la vie quotidienne du consommateur, on est fondé à prévoir, toutes choses restant égales d'ailleurs, comme disent prudemment les économistes, que l'année présente ne s'achèvera pas sans que l'indice suisse du coût de la vie ait marqué une progression, qu'on peut évaluer à un chiffre oscillant entre 15 et 20 %.

	Prix moyen en 1935	Prix enregistré le 10 janvier 1937	Comparaison entre les prix de 1935 et de janvier 1937
	cent.	cent.	cent.
Lait non écramé	le litre 32	32	—
Beurre de table	le kg. 475	460	- 15
Fromage	270	280	+ 10
Oufs frais	la pièce 20	20-25	+ 5
Viande de bœuf	le kg. 203	200	- 3
Viande de veau	338	350	+ 12
Viande de porc	322	370	+ 48
Huile d'arachides	le litre 112	150	+ 38
Pain complet	le kg. 35	35	—
Farine blanche	40	48	+ 8
Riz glacé	51	56	+ 5
Sucre cristallisé	35	45	+ 10
Café torréfié	386	320	- 16
Pommes de terre	19	20	+ 1
Epinards	15	65	+ 50
Pommes de table	70	85	+ 20
Citrons	45	60	+ 40
Caillou	250	300	+ 50
Anthrax	100 kg. 750	900	+ 150
Bois de hêtre	650	750	+ 100
Savon blanc	le kg. 90	110	+ 20

trahissent les préoccupations de chacune de faire quelque chose pour la paix. Les femmes, dit M^{lle} Grütter n'ont pas perdu courage parce qu'elles ont foi en la paix. Si on ne doute pas de la S. d. N. elle vivra. L'heure est grave, car, remarque une autre oratrice, ce n'est pas pour les mettre dans un musée qu'on fabrique tant d'armes en ce moment! Mais comme le dit si bien M^{lle} Malaterre-Sellier, la S. d. N. doit être portée par l'effort spirituel et moral, par les forces religieuses et philosophiques de l'humanité.

Ces quelques paroles de la présidente d'un des groupes de la paix montrent bien dans quel esprit les femmes ont discuté tous ces difficiles problèmes qui gravitent autour de la paix, esprit de courtoisie, de large compréhension, de tolérance. L'effort commun de toutes ces femmes venues de divers pays, de mentalité, d'âge et de profession différentes, leur permit de voter sans opposition la résolution suivante:

Les Conférences d'études organisées à Zurich par l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'action civique est politique des femmes

Déclare que le maintien de la paix est conforme aux intérêts de tous les peuples du monde;

Déclare que tout ordre international voulant réaliser la paix doit être basé sur la solidarité internationale et comporter un système de sécurité collective;

Déclare que la Société des Nations tout en réalisant un premier progrès dans cette voie

n'a pas encore réussi à remporter une victoire sur les égoïsmes nationaux et que de nouveaux efforts s'imposent pour le succès desquels les concours des femmes organisées est extrêmement précieux ;

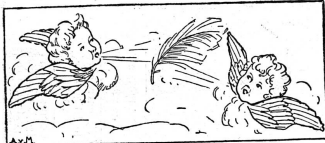
Déclare que le désir d'arriver à l'universalité qui permettra seule l'organisation d'une véritable sécurité collective ne doit entraîner ni l'abandon ni l'affaiblissement du mécanisme de la Société des Nations, dont la réforme ne peut être envisagée que dans le but d'en renforcer l'efficacité ;

Déclare que les opinions publiques doivent agir plus énergiquement sur leurs gouvernements afin qu'ils utilisent toutes les possibilités fournies par le Pacte pour remédier aux situations internationales qui pourraient entraîner la guerre ;

Déclare que le réarmement n'offre qu'un remède momentané et illusoire à la crise du chômage et demande aux gouvernements d'appliquer toutes les solutions proposées par le B. I. T. dans le but de combattre ce fléau social.

En face de la tragique réalité, à l'ouïe des paroles prononcées par ceux qui mettent leur idéal uniquement dans la force militaire d'une nation, beaucoup souriront de ces résolutions et les trouveront bien platoniques. Parviendront-elles aux oreilles des « grands de ce monde » qui confondent la paix avec l'hégémonie de leur nation ? Feront-elles réfléchir ceux qui ont la responsabilité des millions d'êtres humains et qui jouent si facilement avec la vie ? Pourrait si les femmes ne font pas entendre leur voix pour la paix, c'est avec raison qu'on peut les blâmer. Une femme qui croit à la guerre, comme à la solution inévitable des conflits entre les gouvernements, a quelque chose de monstrueux. Ne voit-elle pas, cette femme fataliste et résignée au mal, que tout le labeur de la mère et de l'éducatrice, tout le dévouement charitable et social de milliers de femmes, est sapé à la base par l'imbécille tuerie ? Réjouissons-nous donc de voir les femmes groupées pour la défense du droit et de la justice, non seulement s'intéresser au problème de la paix, mais prendre des résolutions dont tout être humain digne de ce nom ne peut que reconnaître le bon sens et la justesse.

V. CHENEVARO-DE MORISER.



DE-CI, DE-LÀ

Président ou présidente ?

Il paraît que Mme Camille Marbo, pseudonyme littéraire sous lequel se cache Mme Emile Borel, la femme du savant mathématicien, et dont les romans sont connus et appréciés, aurait manifesté l'intention de poser sa candidature à la présidence de la Société des Gens de lettres, à laquelle elle a consacré depuis longtemps une activité dévouée. Rien de plus naturel ni plus équitable, à notre avis. Seulement, voilà... 1937 est l'année de l'Exposition internationale de Paris, l'année aussi du centenaire de la fondation de cette Société... si bien que l'on se demande sans rire dans divers milieux littéraires si ce ne serait pas se laisser entraîner à une inquiétante fantaisie que de laisser une femme prendre la tête des manifestations prévues pour ces différents événements. Evidemment, une femme est toujours à sa place en accomplissant les besognes ennuyeuses et absorbantes dont personne ne veut. Mais recevoir les délégués étrangers, mais présider une fête en vue... c'est bien plus naturellement le rôle d'un homme. N'est-il pas vrai ?



Les Expositions

Au Lyceum Club de Genève :
Mlle Marcelle Galopin

Sur les parois des deux salles du Lyceum, tout est à la gloire des pays ensoleillés : aquarelles du Portugal, de l'Italie, et des environs de Genève, où, parmi des vues nouvelles, nous en retrouvons avec plaisir d'anciennes, tels ces joyeux toulours de raisin portugais qui nous avaient captivés à l'Athénée. Le plus récent, c'est le souvenir coloré d'un séjour de Mlle Galopin, en Yougoslavie ; et défilent sous nos yeux Belgrade — une rue qu'animent des personnages aux vêtements pittoresques, Rab dont les maisons aux toits rouges descendent jusqu'à l'eau bleue, Dubrovnik et sa riche végétation, qui, par une presque rose, s'avance dans la mer, le délicieux petit port et la placette paisibles de Hvar, et Troquir, sur un fond mauve montagnoux, et Sarajevo, son quartier musulman, sa mosquée, et

Sibenik et Kotar... Pouvoir dire si peu sur ce beau voyage ! Et même ainsi, on nous objectera que c'est trop pour l'espace qui nous est accordé !

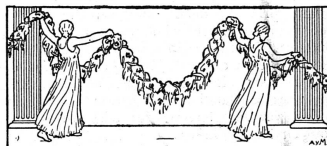
PENELLO.

A Lausanne

Mlle Sarah Denis est sans doute la Lausannoise qui connaît le mieux les rives du lac, de Rivaz à St-Sulpice, pour les avoir parcourues à toute heure du jour, par tous les temps, surtout par mauvais temps, afin de contempler le jeu des vagues et les verts plombés du ciel et de l'eau. Pour la première fois, Mlle Denis ose affronter le jugement du public et expose une petite partie de ses peintures, de ses aquarelles à la galerie du Lion d'Or, en ce mois de mars. Certes, ce n'est pas du grand art, mais des impressions honnêtement dites, honnêtement rendues, avec sensibilité, avec poésie, par une femme qui vit avec la nature et la sent avec intensité. Les bords du lac, des peupliers, des barques, des fermes brunes, des chemins dégringolant dans les vignes, des fleurs aussi, vives et bien venues, tels sont les sujets préférés de Mlle Denis, qui a eu raison d'affronter la censure. Cette épreuve ne lui a pas mal réussi.

Aux écuries du Parc de Mon-Repos, qu'une Municipalité bien avisée avait converties en studios et qu'une Municipalité moins bien avisée va démolir, Sophy Giauque a rassemblé une dernière fois, avant de déménager, ses peintures, et les a complétées par des œuvres récentes : bouquets intimes, paysages du lac ou de Mon-Repos, miniatures inspirées par les coulisses ou par « Sombre dimanche », compositions diverses et dessins dictés par quelque jazz-band de Suisse allemande. Ce fut une belle exposition remarquable par son unité et par la conscience qui caractérise cette artiste, sans cesse en évolution et dont le talent acquiert une singulière maturité.

S. B.



A travers les Sociétés

A l'Ecole d'Etudes sociales pour Femmes de Genève.

Qu'un professeur passe un examen à la place de son élève est assez rare. C'est pourtant ce qui a eu lieu le 10 mars à l'Ecole d'Etudes Sociales pour femmes. Mlle Laufer ayant été empêchée de présenter son travail de diplôme, elles-mêmes c'est M. Veillard, Secrétaire général du Cartel Romand H. S. M., qui a bien voulu relater une enquête faite par Mlle Laufer sous sa direction. Le sujet — les enfants travaillant

pour un salaire en dehors des heures d'école — a été traité par plusieurs élèves de l'Ecole et le résultat en a été la réglementation et la protection des jeunes salariés à Genève. Dans un but similaire, Mlle Laufer a enquêté sur 126 enfants de Lausanne : elle a passé en revue, avec clarté et méthode, les causes, les conditions, et les inconvénients du travail pour les écoliers. Elle a même interrogé les petits intéressés et obtenu des réponses variées, inattendues et touchantes, dans lesquelles l'empreinte de la vie est déjà forte. Cet exposé fouillé et logique se terminait par des conclusions dans lesquelles l'auteur souhaitait voir réglementer et protéger le travail salarié des enfants à Lausanne.

Un second résumé, concernant les conditions de vie des femmes d'alcooliques, nous a été lu par Mlle Thurer. Son enquête portait sur 50 familles dans 11 villages du canton de Glaris, et montrait de façon frappante que si la vie au foyer est toujours rendue insupportable à la femme par l'alcoolisme du mari, la femme est pour une grande part dans l'esclavage de son mari. En effet, tout souvent elle méconnaît son premier devoir : être ferme dans le bien. Elle n'a pas conscience de sa responsabilité d'épouse et de mère et manque des plus élémentaires connaissances hygiéniques et ménagères. Mlle Thurer conclut en souhaitant que les femmes aient une meilleure préparation à la vie, et que l'œuvre extrêmement utile des dispensaires antialcooliques s'étende de plus en plus.

Nous avons apprécié la bonté et la clarté de ce dont a fait preuve Mlle Thurer dans cette recherche si délicate et utile.

M. G. C.

Aux maîtresses de maison.

Mesdames, une obligation, partant de haut, nous impose en vue de la défense aérienne passive le devoir exprès de vider nos greniers avant le premier avril ! Mais... que faire de tant d'objets divers ? Livres, meubles, cadres inutiles, snow-boots démodés ; jouets sans emploi, vêtements usagés, berceaux inoccupés ! un coup de téléphone au No 42.524, Genève, et une camionnette sera devant votre porte, envoyée par les soins de la Ligue des Femmes abstinences, qui vous remercie d'avance de votre don généreux. Les divers objets dont vous vous désistez et si sa faveur seront recommandés, revendus, recollés, s'il y a lieu et serviront à sa vente annuelle dont le bénéfice assure seul la continuation de ses œuvres d'éducation antialcoolique : Espoir du berceau, buffets sans alcool pour fêtes champêtres, Crémère de la Grange, vente de cidre doux aux Promotions, etc.

La reconnaissance des Femmes Abstinences vous est assurée !

C.



Alkoholfreies Restaurant Zeughausgasse Bern

LA CRÈME...

n'est pas du mortier, ne la gâchez pas
n'est pas du plâtre, ne la battez pas
n'est pas une relique, ne la conservez pas

MAIS...

fouettez-la très froide
fouettez-la en y incorporant de l'air
fouettez-la au moment de la servir

Achetez celle des

LAITERIES RÉUNIES



Musique de sirène

Le consommateur fera bien de se tenir sur ses gardes vis-à-vis des enjôleurs de tout acabit et de leur séduisante musique. Il finira bien par se rendre compte que son salut est dans l'adhésion à une coopérative de consommation. C'est la seule association de consommateurs pour une entraide efficace, l'excédent d'exploitation étant réparti équitablement entre tous les associés, proportionnellement à la contribution de chacun d'eux à la prospérité de l'entreprise.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES
DE CONSOMMATION (USC) BALE

Jeunes Dames et Jeunes Filles

qui désirez avoir une carrière intéressante et assurée, suivez le cours professionnel de
Couturière-Coupeuse
à l'Ecole artistique de Coupe et Couture
6, rue de l'Université, Genève
Madame Grobet, dir., Tél. 48.150
Formation complète et rapide. Cours pour amateurs : leçons particulières. Patrons sur mesures, préparation, essayage.

STOPPAGE

Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie
Spécialité de pièces invisibles

M^{lle} R. WILD-CLARISSE

MAISON SPÉCIALISTE

Rue du Vieux-College, 6
GENÈVE
Téléphone : 50.537

LOUIS MORANDO

ÉLECTRICIEN

RUE MICHEL-DU-CREST, 14 Tél. 41.649

vous donnera avec plaisir tous les renseignements sur

L'OBSCURSISSEMENT

Corsets Duchesse

26, Confédération

présente sa nouvelle collection pour la ville, le sport et le soir.



Achetez votre cuisinière à gaz ou électrique

LE RÊVE 2, ROTISSERIE

Angle Trois-Perdrix - GENÈVE
J. DUBOUCHE
FACILITÉ DE PAIEMENT.

PAS DE SUCCURSALE.

Cours Ménagers pour internes et externes

Enseignement moderne et attrayant cuisine, coupe et confection, lingerie, repassage, etc.

Foyer de l'Ecole d'Etudes Sociales
3, av. Champel LE BOULET Tél. 51.193
Début du nouveau trimestre : 8 avril

Visite sans engagement tous les jours de 11 à 12 h.

Ecole d'Etudes sociales pour Femmes, Genève

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été : 8 avril - 2 juillet 1937

Culture féminine générale. Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.) de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantes.

Pension et Cours ménagers. Cuisine, coupe, etc. au Foyer de l'Ecole (Villa avec jardin).

Programme (50 ets) et renseignements, rue Ch.-Bonnet, 6.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE

HORTENSIA

au MONT-SUR-LAUSANNE

(Alt. 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. Son enseignement est à la fois pratique, intelligent et scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maison de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoir-faire, la santé et le bien-être.

MÈRES DE FAMILLE

vos filles vous seront reconnaissantes

De leur avoir fait suivre des cours de cuisine (théoriques et pratiques).

De leur avoir fait donner des leçons d'économie domestique :

a) évolution de l'habitation, aménagement, entretien...
b) habillement, coupe, lingerie, broderie, etc.

De leur avoir fait apprendre les bases rationnelles de l'hygiène et de la puériculture. (Cours de puériculture donné par M. le professeur Delay.)

De leur avoir donné les moyens de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de famille.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE « HORTENSIA » se charge pour vous de la formation professionnelle de votre jeune fille et la prépare à ses tâches futures.

Commencement du cours d'été à Pâques. Références.

auprès du Président du Comité de Patronage :

M. André SERMENT, syndic du Mont-sur-Lausanne.

Demandez prospectus et programme détaillé des cours à la Directrice :

Mlle Marguerite HORT.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER